



## INFORMATIONS PRATIQUES

### L'ÉQUIPE

Les prises en soins sont réalisées par une équipe pluridisciplinaire :

#### MÉDECIN

Dr CHAMPIED  
Dr DELABROUSSE-MAYOUX

#### EQUIPE

Me LEROY Neuropsychologue  
Me MARQUES Neuropsychologue

Me BERTHIER Secrétaire



CENTRE HOSPITALIER SAMUEL POZZI  
OU EHPAD de La Madeleine



Ouvert le mardi de 9h à 17h, le mercredi de 13h30 à 17h et le jeudi de 9h à 15h



Contactez le secrétariat:

[secretariat.csmemoire@ch-bergerac.fr](mailto:secretariat.csmemoire@ch-bergerac.fr)



Par téléphone au 05.53.73.48.86



CENTRE HOSPITALIER  
**Samuel Pozzi**  
BERGERAC



## CONSULTATION MEMOIRE

EHPAD



LA MADELEINE

La présence d'un accompagnant aidant principal est recommandée.



# CONSULTATION MEMOIRE DU GRAND BERGERACOIS

Cette consultation mémoire est pilotée par le centre hospitalier de Bergerac, en partenariat avec l'EHPAD de la Madeleine

Il existe deux sites de consultation sur Bergerac :

- au Centre hospitalier Samuel Pozzi
- à l'EHPAD de la Madeleine.

Dans le but d'apporter une réponse de qualité et de proximité à la population du bassin bergeracois.

La consultation mémoire est ouverte à toutes les personnes adultes présentant des troubles de la mémoire ou des troubles apparentés qui peuvent paraître inhabituels ou inquiétants.

L'accès peut être directe mais il est préférable qu'il se fasse sur requête du médecin traitant ou d'un autre spécialiste. Les consultations sont assurées par des médecins spécialistes, neurologues, gériatres ou psychiatres. Ils décident pour chaque patient si des explorations complémentaires sont nécessaires ( imageries cérébrales, examens biologiques, ...)

## MISSIONS

- **Affirmer le ou les troubles de la mémoire, en diagnostiquer de façon fiable l'étiologie, notamment des syndrômes démentiels.**

- **Rassurer les personnes exprimant une plainte de mémoire, n'ayant pas de syndrome démentiel et leur proposer un suivi.**

- **Mettre en place un projet de soins personnalisé et l'articuler avec un plan d'aide élaboré par des professionnels de terrain, en partenariat avec les structures existantes. (MAIA, ESA, PAR...)**

- **Participer au suivi des personnes malades en partenariat avec les médecins de ville (généralistes, psychiatres, ...) et les professionnels médico-sociaux.**



### LA DEMARCHE DE DIAGNOSTIC PRECOCE



## DEROULEMENT DE LA CONSULTATION

### ETAPE 1 :

Une consultation neuropsychologique assurée par un neuropsychologue ou un psycho gériatre, consiste en une évaluation des différentes fonctions cérébrales, notamment de la mémoire. Le bilan neuropsychologique dure entre 1h et 1h30. Il permet de repérer un éventuel dysfonctionnement et d'en définir la sévérité.

### ETAPE 2 :

Le médecin spécialiste fera le point sur les antécédents médicaux, les traitements, les troubles de la mémoire évoqués par le patient et sa famille, il réalisera également un examen clinique. Le médecin peut prescrire, à la suite de ce rendez vous des examens complémentaires ( bilan biologique, imagerie cérébrale).

### PIECES A FOURNIR :

- scanner cérébral, IRM, examens de laboratoire récents, traitement en cours, courrier du médecin.

- Carte vitale

- Carte de mutuelle

- Carte d'identité / titre de séjour / Passeport en cours de validité